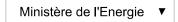




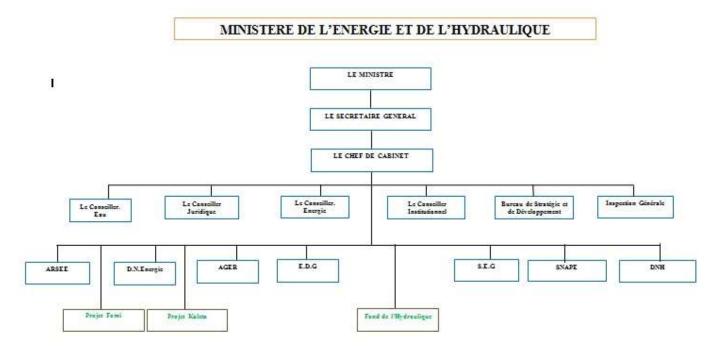
Système d'Information Energétique

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique





ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE (MEH)



Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

A pour mission l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur énergétique et de l'eau. Il exerce ses attributions à travers les structures (Directions nationale ou Générale) suivantes :

La Direction Nationale de l'Energie (DNE)

- Elaboration et mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes énergétiques y compris les Energies renouvelables.
- Elaboration et contrôle de l'application de la règlementation en matière de l'Energie;

• Promotion du potentiel énergétique national (Hydroélectricité et autres);

Electricité de Guinée (EDG)

• Elle est chargée du service public en matière de production, transport et distribution de l'Energie électrique.

La Direction nationale de l'Hydraulique (DNH)

- Elaboration et mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes hydrauliques sur le plan national.
- Elaboration et contrôle de l'application de la règlementation en matière de l'Eau ;
- Protection de l'ensemble des cours d'eau.

La Société des Eaux de Guinée (SEG)

Elle est chargée du service public en matière de production et distribution de l'Eau potable dans le milieu urbain.

Le Service national d'aménagement des Points d'Eau (SNAPE)

■ Le SNAPE a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement de l'hydraulique villageoise, en vue d'améliorer la desserte en eau potable et en équipement d'assainissement en milieu rural et périurbain.

Agence Guinéene de l'Electrification Rurale (AGER)

- Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique d'électrification rurale et la vulgarisation des projets en milieu rural.
- AGER est la suite duProjet d'Electrification Rurale Décentralisée (PERD) qui a débuté en 2006 et a pris fin en 2011 sous le financement de la Banque Mondiale. Ce Projet pilote en sa phse initiale avait pour objectifs de:
- Former les PME en matière de montage des Projets d'Electrification Rurale Décentralisée,
- Assister à la réalisation et
- Financer les Projets à hauteur de 70%.

Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau et de l'Electricité (ARSEE)

Elle pour mission la régulation des services publics de l'eau et de l'électricité

Bureau de Stratégie et de Développement (BSD)

Chargé d'élaborer la stratégie de développement de l'ensemble des secteurs du département.



Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Direction Nationale de l'Energie
Cellule SIE

Quartier Almamya - Commune de Kaloum,

BP: 1217 Conakry/Guinée

Developpé par IED (http://www.ied-sa.fr)

Contact (/contact.html)

Crédits et mentions légales (/credits-et-mentions-legales.html)

© SIE Guinée 2020